


Les dispositifs de la licence

Des dispositifs d'aide à la réussite pour l'ensemble des étudiants, pour une partie d'entre eux et/ou pour ceux d'une formation en particulier, ont été élaborés par vos équipes enseignantes. Vous pouvez demander à en bénéficier ou pourront vous être prescrits par votre référent pédagogique au moment de l'élaboration de votre contrat pédagogique de réussite ConPeRe. Ce contrat, après avoir effectué votre inscription pédagogique, est accessible depuis votre ENT à la rubrique Inscriptions. Dans la partie du contrat dédiée à votre projet de formation, vous pouvez indiquer explicitement les dispositifs que vous souhaiteriez suivre.

Votre référent pédagogique, lors d'un entretien, pourra valider ces dispositifs.

Le contrat est signé par votre référent pédagogique et par vous-même. Il pourra être modifié, notamment au début du second semestre.

Pour vous aider à compléter votre contrat, consultez les tutoriels :

- 
- 📍 [présentation de ConPeRe](#)
 - 📍 [comment compléter son contrat](#)
 - 📍 [visualiser son contrat](#)
 - 📍 [signer son contrat](#)

De plus, pour vous aider à construire, consolider votre projet d'études et/ou professionnel, des ateliers sont proposés, tout au long de l'année, par le SCUIO-IP. Ils abordent la question de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle. Consultez le **[programme](#)** de ces ateliers et conférences.

Ouverts à tous

Remédiation en langues non-spé

- *Séances de tutorat pour les étudiants, en langue optionnelle, d'arabe, d'allemand et de russe de première année qui éprouveraient des difficultés*
- 10h au semestre 1 / 10h au semestre 2
- Sur la base du volontariat

Entretien individuel

- *Entretien individuel avec le professeur référent*
- 1h dans l'année
- Obligatoire pour tous

Dispositifs spécifiques à la formation

Tutorat étudiant

- *Les sujets abordés sont des révisions de cours, des aides méthodologiques pour les exposés, les commentaires, la dissertation, ainsi que des conseils de prise de note*
- 26h au semestre 1 / 26h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Sorties pédagogiques

- *Une sortie par semestre : à Montpellier (cathédrale, musée Fabre) et à Lattes (site archéologique)*
- 15h au semestre 1 / 15h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

